



**FSU Guadeloupe**

BP 82 97005 Pointe-à-Pitre Messageries CEDEX

fsu971@fsu.fr

0690 333 662

Les Abymes, le 13 septembre 2017

## **Communiqué de la FSU Guadeloupe Audience FSU-Rectorat point d'étape crise IRMA**

Chers collègues,

Une délégation de la FSU Guadeloupe avec ses syndicats nationaux SNEP, SNES, SNUIPP, SNICS, SNASUB, SNUAS-FP a été reçu en audience mardi 12 septembre 2017 par la directrice de Cabinet et le Secrétaire Général du Rectorat.

Nos premiers mots ont été d'assurer le rectorat que notre fédération ne serait pas là pour polémiquer mais pour répondre à l'urgence de la situation. Nous n'avons, tout de même, pas manqué de préciser que le temps du bilan viendrait et que notre organisation saura y prendre sa place et apporter sa vision équilibrée des manquements aux différents niveaux de responsabilités et des solutions à envisager pour ne plus jamais que cela se reproduise.

Nous sommes tombés d'accord sur 3 priorités :

1. Recenser nos collègues et leurs besoins.
2. Apporter assistance (sanitaire, psychologique, ...) urgemment à nos collègues soit en Guadeloupe, soit à Saint Martin.
3. Organiser la scolarisation des enfants Saint-Martinois quelque soit le lieu où ils se trouvent. Cela nécessite donc qu'aucune classe sur la Guadeloupe ne soit fermée notamment afin de prendre en compte les déplacements d'élèves qui s'opéreront automatiquement de Saint-Martin vers la Guadeloupe.

Pour ce faire, la FSU Guadeloupe porte plusieurs revendications claires :

1. Apporter immédiatement toute l'assistance nécessaire à ceux qui souhaitent évacuer Saint-Martin ainsi qu'à ceux qui souhaitent rester sur place.
2. Apporter immédiatement toute l'assistance nécessaire à tous les élèves de Saint-Martin.
3. Sécuriser la position administrative de nos collègues et rapidement leur signifier qu'ils ne seront pas considérés en abandon de poste quelques soient les modalités de leurs évacuations et leur lieu de résidence temporaire.
4. Favoriser des parcours individualisés de reprises progressives d'activités professionnelles en fonction des situations de chacun de nos collègues (situations psychologiques, familiales, financières, immobilières, ...). Ces reprises devraient pouvoir avoir lieu en Guadeloupe appuyées par les collègues déjà en postes ou à Saint Martin.
5. **S'assurer que chaque collègue avant de reprendre disposera des conditions d'hébergement et de subsistances minimales pour eux et leurs familles afin de pouvoir se consacrer pleinement à l'exercice de leur profession.**
6. S'assurer que les conditions d'accueil des élèves pourront permettre un réel travail pédagogique et non seulement un rôle occupationnel.

Informations complémentaires :

- Une cellule d'écoute est chargée de recenser la situation des collègues au rectorat de Guadeloupe. Une autre sera rapidement mise en place et renforcée d'assistantes sociales et psychologues au rectorat de Saint Martin. Nous invitons tous les collègues de Saint Martin à se rendre à l'une ou l'autre dès que possible.
- Les collègues en grande difficulté financière peuvent demander une aide d'urgence à la CAAS. Cette aide pourrait vous être d'autant plus nécessaire que les assurances ne débloquent pas dans l'immédiat les indemnisations. La FSU a obtenu la garantie que le ministère augmenterait le fond d'aide dédié à l'aide sociale.
- Pensez à appeler vos assureurs car des possibilités d'hébergement peuvent vous être offertes.
- L'ISG sera versée pour ceux qui ont eu le temps de faire leur dossier pour la première tranche et automatiquement pour la seconde tranche.